

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le calendrier du 3^{ème} trimestre :

I Les carnets de notes seront remis :

Collège	Secondes	Premières	Terminales
07 mai 2010	07 mai 2010	07 mai 2010	07 mai 2010
18 juin 2010	04 juin 2010	04 juin 2010	04 juin 2010

II Inscription des nouveaux élèves : Les inscriptions pour les nouveaux élèves non scolarisés à St-Pierre Chanel sont ouvertes pour toutes les classes de la 6^{ème} à la Terminale.

III Calendrier du 3^{ème} trimestre : *Rentrée des classes* : lundi 26 avril 2010.

Portes Ouvertes : samedi 15 mai 2010 de 10H00 à 17H00 sans interruption.

Congés d'été : vendredi 02 juillet 2010 après la classe.

Les élèves n'auront pas cours le lundi de Pentecôte – le 24 mai 2010.

IV Convocations aux épreuves du baccalauréat :

Dès l'arrivée des convocations aux épreuves du baccalauréat, une photocopie est donnée à chaque élève. L'original sera remis le jour où l'élève sera officiellement autorisé à quitter l'établissement.

V Manifestation religieuse :

Fête de la Foi : Messe à l'Oratoire – mercredi 16 juin 2010 à 17H00

VI Bourse aux livres d'occasion :

	Dépôt des livres	Achat des livres
Seconde	Mercredi 23 juin 2010 de 18H00 à 21H00	Samedi 26 juin 2010 de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 16H00
Première	Vendredi 02 juillet 2010 de 17H00 à 21H00	Samedi 03 juillet 2010 de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 16H00
Terminale	Mardi 06 juillet 2010 de 15H00 à 19H00	Mercredi 07 juillet 2010 de 14H00 à 19H00

VII Livres neufs :

Les prix pourront être consultés sur Internet (apel-spc.org onglet ACTIONS/Bourse aux livres) à partir de mi-juin.

- Pour les lycéens : l'A.P.E.L. vous propose de commander vos livres neufs en bénéficiant d'une **réduction de 12 %** par rapport aux prix publics (sauf Anabac) et d'utiliser la **Carte Multipass** pour le règlement des livres d'occasions et neufs (**110 € pour les 2^{nde} et 70 € pour les 1^{ère} et Terminale**).
- Pour les collégiens : les manuels scolaires sont prêtés gratuitement par l'établissement durant l'année scolaire. Par ailleurs, les élèves utilisent des documents personnels en cours d'année tels que les fichiers, cahiers d'activités... Vous pouvez les acheter à l'A.P.E.L. et bénéficier d'une remise de 12 %. Un stand "collège" sera mis en place lors de la bourse aux livres d'occasions du lycée (voir dates et heures ci-dessus).

Remarque : il vous appartient de retirer votre commande de livres neufs, fichiers, cahiers d'activités... au magasin Cultura (zone du Linkling à Terville).

VIII Transports scolaires :

- 1°) Tous les élèves qui se rendent au Collège ou au Lycée par le train doivent renouveler leur abonnement. Ils s'adresseront à l'Accueil pour retirer le questionnaire SNCF à partir du 16 juin 2010.
- 2°) Les cartes "Autobus" (Trans-Fensch, Rapides de Lorraine) sont renouvelées automatiquement pour les élèves subventionnés.
Pour une 1^{ère} demande, il faut retirer un questionnaire de transport à l'Accueil à partir du 16 juin 2010.
- 3°) Pour les élèves qui entrent en 2^{nde}, le transport peut être subventionné. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil à partir du 16 juin 2010.

IX Bourses :

Pour les élèves du Collège, les demandes de bourses se feront **du 1^{er} au 30 septembre 2010** pour l'année scolaire **2010/2011**.

X Spectacles :

1. **Spectacle Danse** : mardi 11 mai 2010 à 20H30 à l'Amphy de Yutz. (*Vente des billets à Saint-Pierre Chanel à partir du lundi 26 avril 2010*).
2. **Spectacle de fin d'année** : vendredi 11 et samedi 12 juin 2010 à 20H30 au Gymnase du lycée Saint-Pierre Chanel. (*Vente des billets à Saint-Pierre Chanel à partir du lundi 10 mai 2010*).

XI Voyage traditionnel de fin d'année :

Le vendredi 25 juin 2010 à Europa-Park . Les modalités seront précisées ultérieurement.

XII Divers :

En cas d'absence d'un professeur, aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement même s'il prend l'initiative de téléphoner à ses parents pour qu'ils viennent le chercher.

Différents objets (vêtements, trousse, clés de voiture, montres...) non réclamés à ce jour sont à retirer rapidement au bureau Vie Scolaire en contrepartie d'un euro qui sera reversé aux *Restos du Cœur*. Les affaires non réclamées seront conservées jusqu'aux prochaines vacances. Passé ce délai, elles seront données à une œuvre caritative.

Sécurité : un système de vidéo surveillance contrôle les entrées et sorties principales de l'établissement ainsi que les endroits où les élèves entreposent leurs affaires pendant les récréations (préau couvert, entrée B5 et entrée du CDI, hall du B7).

Cours d'E. P. S. : pendant les cours d'E.P.S, pour plus de sécurité, tous les objets de valeur doivent être déposés auprès des professeurs. Une armoire fermant à clé est prévue à cet effet au gymnase.

APEL (Association des Parents d'Elèves) : le compte-rendu de "l'enquête demi-pension" est disponible sur le site de l'APEL. Connectez-vous. (apel-spc.org).

XIII Vacances scolaires :

Le calendrier des vacances scolaires fixé par le Ministre de l'Education Nationale s'impose à tous et ne peut donc donner lieu à des autorisations de départs anticipés.

G. HENRYON